

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 405

Artikel: Constructions publiques : on ne prête qu'aux riches
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fin de semaine au « 1er Mai, entre une fête et un jour de lutte » (1. Mai zwischen Feier und Kampftag). La « Basler Zeitung », le « Tages-Anzeiger » et d'autres ont aussi marqué spécialement ce jour.

— Les transformations continuent dans la presse alémanique au moment où tant les « Berner Nachrichten » que la « Basler Zeitung » ont marqué par un article le centième numéro pour les premières et le premier trimestre de parution pour le second. Un hebdomadaire Ringier, le seul, sauf erreur, qui n'avait pas été modernisé, « Allgemeine Volkszeitung » (Le journal général populaire) s'appelle maintenant « Die Glückpost » (Le Courrier du Bonheur). Il s'agit manifestement de lutter contre une concurrence allemande massive dans le domaine de la presse populaire.

— Les femmes socialistes disposent d'un modeste mensuel « Die Frau in Leben und Arbeit » (La femme dans la vie et au travail). Il paraîtra dès le mois prochain dans une formule améliorée sous le titre « S'rote Hefli » (Le petit cahier rouge). Pour comprendre ce titre, il faut savoir que la désignation « Hefli » est utilisée pour les journaux familiaux.

— Le « magazine » de la « Basler Zeitung » ouvre également ses colonnes à Alexander J. Seiler qui, sous forme d'interview, décortique les thèmes les plus marquants, selon lui, du portrait qu'il a tracé de trois générations de travailleurs en Suisse. Dans le même supplément, une longue étude sur le « travail » dans l'optique des « travailleurs ».

La Suisse vue de France

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages-Anzeiger », comme à l'accoutumée, quelques articles qui méritent attention ! Tout d'abord cet étonnant panorama d'avis de personnalités françaises sur notre pays et le diagnostic de Jean Ziegler, couronné par un bilan d'Alain Peyrefitte, auteur du « Mal français » et actuel ministre de la justice dans le dernier cabinet Barre (de Jean-Louis Bory à Raymond Aron en passant par

Roland Barthes, notamment). Plus intéressant encore : pour le TA, Alexander J. Seiler présente la matière de son film (programmé, comme nous l'avions annoncé, à la télévision suisse alémanique le soir du 1er Mai), « Les fruits du travail — Travail et travailleurs 1914-1974 »; extraordinaire reconstitution que le cinéaste a menée à bien avec la collaboration de Niklaus Meienberg.

Constructions publiques : on ne prête qu'aux riches

Les programmes de constructions publiques envisagés pour les cinq prochaines années ne réduiront pas l'écart entre cantons riches et cantons moins favorisés, c'est ce qui transparaît d'une étude publiée récemment par le délégué aux questions conjoncturelles et qui énumère tous les projets de construction publiques de 1977 à 1981. Ce plan pluriannuel couvre un volume total de constructions pour la Suisse qui culmine à une somme de 62,5 milliards de francs. Les trois quarts des projets recensés concernent, « grosso modo », dix cantons qui eux-mêmes abritent environ 75 % de la population résidente helvétique. Et il se trouve que ces cantons-là ne comptent pas, dans leur grande majorité, parmi les régions les moins vigoureuses de notre pays sur le plan économique et social ! On n'attendra donc pas — mais est-ce une surprise ? — que les constructions publiques soient un facteur de correction des inégalités patentes qui caractérisent la collectivité nationale.

Voyons la chose dans davantage de détails ! Sur cette somme de 62,5 milliards, plus d'un cinquième concerne le canton de Zurich (12,7 milliards). Un autre cinquième des projets dont l'exécution, la mise en œuvre ou la planification de détail est prévue pour cette période de cinq ans concerne les cantons de Berne (7,9 milliards) et Vaud (4,3 milliards). Avec les sept cantons suivants (Argovie 4 milliards, Genève 3,6 milliards,

Valais et Saint-Gall 3,4 milliards chacun, Tessin 3,2 milliards, Bâle-Ville 2,9 milliards et Grisons 2,6 milliards), on arrive en effet déjà aux trois quarts des constructions publiques. Illustration supplémentaire de la maxime « On ne prête qu'aux riches... »

Restons cependant modérés : ce n'est pas ce plan de constructions publiques qui allait d'un seul coup guérir les maux du secteur du bâtiment (part au produit national brut en 1948 : 11 %; puis dès 1961 et jusqu'en 1974 : de 17 à 21 %). Qu'on en juge plutôt ! En 1972, le bâtiment à proprement parler (génie civil et bâtiment, second œuvre, peinture, gypserie) occupait encore 228 000 travailleurs. Jusqu'en 1976, ce chiffre a baissé de 40 % pour tomber à 142 000. On sait que les saisonniers ont été particulièrement touchés par cette diminution : leur nombre passait de 100 000 à 25 000 au cours des quatre dernières années (— 75 %). Tandis qu'en 1972, près d'un travailleur du bâtiment sur deux était encore un saisonnier, le rapport est aujourd'hui de un sur cinq.

Les bienfaits du tourisme

Selon un relevé de l'OFIAMT datant de juillet 1976, que c'est dans le canton de Zoug que les employés de la branche hôtelière (hommes et femmes occupés dans des hôtels ou des établissements similaires) avaient le salaire le plus élevé à cette époque, soit environ 2090 francs par mois en moyenne (gain brut incluant les prestations en nature, les allocations sociales, les gratifications et les primes). Le salaire mensuel a également dépassé 2000 francs par mois dans les cantons de Zurich, Genève et Uri.

On trouvait en fin de liste les demi-cantons d'Obwald et Nidwald (1670 francs) précédés, ce qui est assez surprenant, par les cantons à vocation touristique du Tessin (1740 francs), du Valais et des Grisons (dans chacun 1770 francs). La différence de gain entre Zoug et Nidwald a représenté exactement 20 %.